

Ressources Humaines - L'actualité du Droit Social

OBJECTIFS

Connaître les obligations et les responsabilités fondamentales de l'employeur dans le cadre des réformes en vigueur.

PROGRAMME

Cerner l'environnement juridique des relations du travail

- Loi, conventions et accords collectifs, jurisprudence, usages, règlement intérieur ...
- Savoir où trouver l'information dont on a besoin

Maîtriser le contenu du contrat de travail : choix et rédaction

Choix du contrat de travail le mieux adapté (CDI, CDD, intérim, temps partiel, alternance, etc.)

Les aides à l'embauche

Savoir rédiger les clauses essentielles et sensibles (période d'essai, rémunération, mobilité, non-concurrence ...)

Modifier le contrat de travail

Durée du travail, rémunération, lieu de travail, emploi occupé ...

Intégrer la réglementation sur le temps de travail

Les durées maximales

Les heures supplémentaires, le repos compensateur

Les conventions de forfait annuel en jours

Le temps partiel

Les absences, congés et cas de suspension du contrat de travail

Cerner les conditions d'exercice du pouvoir disciplinaire

De l'avertissement au licenciement : quelle sanction pour quel type de faute

Quelle procédure doit-on respecter ?

Constituer le dossier et consigner les faits par écrit

Respecter les délais et la prescription des faits

Notifier et motiver sa décision

Zoom sur :

Analyser les différents modes de rupture du contrat

Maîtriser tous les aspects du licenciement

Sécuriser les départs négociés

Anticiper les conséquences de la rupture



Pour optimiser les compétences
FORMATIONS HYGIÈNE ET MULTI-SERVICES

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposé théorique, interactions formateur/stagiaire, études de cas, mises en situation, cas concrets d'entreprise

Remise de support individuel de formation.

Pré requis :

Aucun

Public :

DRH, RRH, assistant RH, Directeur d'exploitation.

Durée :

14 heures.

Formateur diplômé en

Ressources Humaines et Droit du Travail

Recommandations :

Aucune.

Modalités d'évaluation :

QCM début/fin formation

Enquêtes satisfaction

Validation des acquis :

Un Certificat de réalisation individuel sera délivré.

Maj janvier 2023